

AU DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION ET FORMATION SPÉCIALISÉES

POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN FORMATION À L'ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES DÉSIGNÉS COMME AYANT UN TROUBLE DE DÉVELOPPEMENT (TSA, DI...)

L'UQAM recherche des candidates et candidats qualifiés afin de renouveler son corps professoral et assurer un développement de qualité dans tous ses domaines d'activité.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement au premier cycle des études et aux cycles supérieurs comportant notamment : le développement et l'amélioration des contenus; l'évaluation des étudiantes et étudiants
- Direction, encadrement et évaluation des étudiants dans leurs travaux de recherche aux cycles supérieurs
- Recherche et activités de création dans le champ d'études et publication des résultats favorisant ainsi l'avancement des connaissances et leur diffusion.
- Services à la collectivité consistant notamment, mais pas exclusivement à : l'élaboration de programmes; à offrir des services de consultation au gouvernement, à des entreprises ou à des particuliers; collaborer avec les milieux de pratique et à assumer certaines tâches administratives

EXIGENCES :

- Doctorat en éducation ou dans une discipline connexe, qui doit être relié à la spécialisation du poste
- Expérience professionnelle pertinente d'au moins 3 ans, incluant les activités de recherche doctorales
- Publications scientifiques dans le domaine du poste
- Expérience en enseignement collégial ou universitaire dans le domaine de l'intervention éducative auprès des élèves ayant une déficience/incapacité intellectuelle
- Expérience d'enseignement dans le domaine de l'intervention éducative auprès d'élèves ayant reçu un diagnostic de déficience intellectuelle et/ou autisme nécessitant un degré de soutien important
- Aptitude au travail d'équipe au sein d'un département, afin de développer des projets de recherche et d'enseignement
- Capacité à élaborer des projets et à gérer une équipe
- Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit*

* Une maîtrise fonctionnelle de la langue française (capacité de donner des cours en français) doit être détenue avant l'entrée en fonction de la personne retenue. La maîtrise adéquate de la langue française (niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) sera quant à elle une condition essentielle à l'obtention de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ. Des cours de français pourraient être offerts.

ATOUTS :

- Expérience d'enseignement universitaire selon diverses modalités (Distance, hybride)
- Intérêt à développer des pédagogies actives en contexte universitaire
- Orientation en faveur de l'éducation inclusive et de l'apprentissage tout au long de la vie
- Connaissance du milieu scolaire (organisation et programmes), communautaire et de santé québécoise.
- Expérience d'enseignement auprès d'élèves en situation de handicap qui requièrent un haut niveau de soutien

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Poste régulier pouvant mener à la permanence

AVANTAGES SOCIAUX :

- Assurance maladie complémentaire et invalidité
- Assurance vie
- Régime de retraite à prestation déterminée

RÉMUNÉRATION ANNUELLE au 1^{er} avril 2025 : de 74 351 \$ à 178 818 \$

LIEU DE TRAVAIL : Au cœur du Quartier latin au Centre-Ville de Montréal - Campus principal

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION PRÉVUE: 1^{er} JUIN 2026 (sous réserve des autorisations requises).

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées relativement au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier lors du dépôt de leur candidature en acheminant le questionnaire d'identification <https://rh.uqam.ca/qaccesegalite/>, en mentionnant le titre du poste en objet, à l'adresse suivante : edi@uqam.ca.

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes ayant les autorisations nécessaires pour travailler au Canada. Ce critère n'est pas une priorité au sens des conventions collectives applicables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre d'intention, un curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation **AVANT LE 4 FÉVRIER à 13h** :

Madame France Capuano, directrice
Département d'éducation et formation spécialisées
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3P8
defs@uqam.ca
Internet : <http://www.rhu.uqam.ca>